

DÉPÔT SEULEMENT

CS - 23M
C. P. - CHUM

De : LIGUE DES FEMMES DU QUÉBEC

Fondée en 1957

B.P. 459, succ. M, Montréal (Qué) H1V 3M5 Tél : (514) 527-1176 Fax : (514) 527-8122

Aux membres de la Commission parlementaire spéciale sur le site du futur CHUM

Objet : Les centres hospitaliers universitaires de Montréal : rationalisons les calculs avant d'engager les fonds publics.

Optimiser l'emplacement du futur CHUM ne sera jamais réalisable si on ne commence pas par reprendre les calculs sur le partage des nouveaux lits et des milliards que Québec entend investir dans les futurs Centres hospitaliers universitaires de Montréal. Au lieu de couper la poire en deux et d'attribuer une moitié pour l'Université de Montréal et l'autre pour McGill, il faut tenir compte des retombées pour la population des deux centres projetés.

Premièrement, il se trouve que l'Université de Montréal forme quatre fois plus de professionnels de la santé oeuvrant au Québec que McGill. Ainsi, 78% des membres du Collège des médecins formés à Montréal l'ont été à l'UdeM (1740 médecins diplômés McGill/ 6027 médecins diplômés de l'UdeM) de même que 81% des membres de l'Ordre des dentistes formés à Montréal, 83% des bacheliers de l'Ordre des infirmières formées à Montréal et 100% des pharmaciens formés à Montréal.

Après avoir pris connaissance de ces données, continuer d'offrir aux deux CHUs les mêmes sommes à partir de nos impôts devient assurément indéfendable et irrationnel.

Deuxièmement, même si le CHU de McGill avait le même rendement en termes de formation universitaire que celui de l'UdeM, Québec ne serait pas justifié d'offrir au premier les mêmes sommes qu'au second, parce que les fondations rattachées à McGill, historiquement favorisées par la communauté des affaires, sont richissimes par comparaison à celle du CHUM.

À preuve, selon les derniers rapports soumis à Revenu Canada (2003) qu'on peut consulter à <http://www.cra-arc.gc.ca/tax/charities/menu-f.html>, il appert que les actifs nets des fondations de l'Hôpital General de Montréal et celle de l'Hôpital Royal Victoria totalisent 149,4 millions \$. Par comparaison, celles des hôpitaux St-Luc, Hôtel-Dieu et Notre-Dame, regroupées en 1997 dans la Fondation du CHUM, ne déclarent aucun actif net.

Disposant pour sa part d'un actif net dépassant le milliard \$, le Royal Institution for the advancement of learning McGill University a recueilli en 2003 des dons déductibles de l'impôt totalisant 138,8 millions\$ soit 8 fois plus que les 17,1 millions \$ recueillis par l'Université de Montréal.

Il faut que ces données soient examinées et qu'on refasse les calculs du partage des fonds publics à Montréal en conséquence, par respect pour les contribuables les plus taxés d'Amérique que nous sommes.

Claudette Jobin
Présidente de la Ligue des femmes du Québec
Montréal, le 23 février 2005

lfq.claudettejobin@sympatico.ca